

Santé Québec

REVUE DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU QUÉBEC • AUTOMNE 2018 • VOL. 28, N° 2



RÉTROSPECTIVE

Un congrès mémorable

PRIX CHARLOTTE-TASSÉ ET HOMMAGE

Lauréates : Lise Boucher et Suzie Breton

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

L'apnée du sommeil

Photo : Cosmos Image



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

MERCI!

d'être là au quotidien
pour nous et nos familles



Alexandra Otis-Dupuis
Infirmière auxiliaire

EXCLUSIF AUX EMPLOYÉS ET RETRAITÉS DES SERVICES DE LA SANTÉ

450 \$ D'ÉCONOMIE MOYENNE¹
pour nos clients des services publics
qui regroupent leurs assurances

Rabais exclusif sur chaque assurance auto, habitation ou
véhicule de loisirs parce que vous êtes membre de l'OIIAQ

0 \$ d'augmentation pendant 24 mois grâce à nos polices
2 ans

Protection réclamations pardonnées : évitez les hausses
de prime causées par 1 ou même 2 réclamations auto

Concours Profitez de la vie avec La Capitale
Plus de 220 000 \$ en prix à gagner²!

Obtenez une soumission!
1 855 441-6015
lacapitale.com/oiaq



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

**PRIX
RECONNAISSANCE
LA CAPITALE**

Un concours pour remercier les
personnes qui font une réelle
différence dans votre milieu!

lacapitale.com/prix-reconnaissance



La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | **1.** Sondage SOM mené en juin 2017, auprès d'employés ou de retraités des services publics clients de La Capitale et ayant regroupé au moins deux produits d'assurance auto, habitation ou véhicules de loisirs. Économie moyenne calculée à partir des montants déclarés par 96 répondants ayant réalisé une économie. | **2.** Détails et règlement disponibles au partenaires.lacapitale.com/oiaq. Le concours se déroule du 1^{er} juillet 2017 au 31 octobre 2018. La valeur des 10 prix varie entre 1 474 \$ et 43 800 \$. Chacun des véhicules à gagner est assorti d'une protection Airmedic à vie valant environ 9 500 \$ et, si admissible, d'un crédit d'assurance de 500 \$. La valeur totale des prix est de 222 474 \$. Toutes les valeurs indiquées incluent les taxes. Aucun achat requis. Chaque gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique.

AUTOMNE 2018 • VOL. 28, N° 2

Rédactrice en chef

Catherine-Dominique Nantel

Rédaction et coordination

Annabelle Baillargeon

Suzanne Blanchet

Révision

Diane Iezzi

Graphisme

GB Design Studio

Imprimerie

Solisco

Politique rédactionnelle

La revue *Santé Québec* est publiée par l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec. Cependant, des articles peuvent provenir d'associations ou de personnes dont l'opinion ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'OIIAQ; par conséquent, ils n'engagent que leur auteur.

Les articles écrits par l'OIIAQ peuvent être reproduits à la condition d'en mentionner la source. Les autres textes ne peuvent l'être sans l'autorisation expresse de leur auteur.

Ce numéro de *Santé Québec* a été tiré à 33 100 exemplaires.

Santé Québec

3400, boulevard De Maisonneuve Ouest

Bureau 1115

Montréal (Québec) H3Z 3B8

514 282-9511 • 1 800 283-9511

oiaq.org

Dépôt légal : ISSN 1120-3983

Poste publication : 40011580

Le générique féminin est utilisé dans cette publication sans discrimination à l'égard du genre masculin, et ce, dans l'unique but d'alléger le texte.

Les initiales LPN (Licensed Practical Nurse) sont maintenant utilisées en anglais pour désigner l'infirmière auxiliaire.

MISSION

L'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec a pour mission principale de protéger le public. Pour ce faire, il assure une étroite surveillance de l'exercice de la profession par le biais de divers mécanismes prévus par le *Code des professions*. Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la santé de la population, il vise l'excellence, notamment en favorisant le développement professionnel de ses membres.

PRÉSIDENTE ET ADMINISTRATEURS DE L'OIIAQ

Présidente

Carole Grant, inf. aux.

Directeur général

Daniel Benard, FCPA, FCA

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

Josée Goulet, inf. aux.

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Luc St-Laurent, inf. aux.

Capitale-Nationale

Hélène Alain, inf. aux.

André Richard, inf. aux.

Centre-du-Québec

Diane Blanchard, inf. aux.

Chaudière-Appalaches

Louise Quirion, inf. aux.

Estrie

Amélie Drolet, inf. aux.

Lanaudière

Martin Beaulieu, inf. aux.

Laurentides

Jacinthe Morin, inf. aux.

Mauricie

Johanne Vincent, inf. aux.

Montérégie

Sylvie Billette, inf. aux.

Carmelle Champagne Chagnon, inf. aux.

Katia Goudreau, inf. aux.

Montréal – Laval

Manon Boisvert, inf. aux.

Martine Plante, inf. aux.

Lyne Tétrault, inf. aux.

Lise Therrien, inf. aux.

Claire Thouin, inf. aux.

Outaouais

Lyne Plante, inf. aux.

Saguenay—Lac-Saint-Jean—Côte-Nord

Guillaume Girard, inf. aux.

ADMINISTRATEURS NOMMÉS PAR L'OFFICE DES PROFESSIONS

Lucie Bourguignon-Laurent

Denise Dubois

Jeanne Duhaime

Raymond Proulx

04 MOT DE LA PRÉSIDENTE

06 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

08 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

10 RÉTROSPECTIVE

14 HONNEURS

16 CHRONIQUE JURIDIQUE

17 BABILLARD

20 DOSSIER

26 REPORTAGE

28 DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL





UN AVENIR PROMETTEUR POUR LES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

Que ce soit en groupe de médecine de famille (GMF), au bloc opératoire, en unité d'endoscopie ou encore dans diverses cliniques spécialisées, la présence de l'infirmière auxiliaire se fait de plus en plus remarquer. Cette tendance a d'ailleurs inspiré le thème de la 37^e édition du congrès de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) de juin, « Assumer son rôle, affirmer sa place ». Souvenez-vous de cet adage, puisqu'il guidera toutes nos actions dans les années à venir!

Depuis 2014, la présence de l'infirmière auxiliaire a bondi en soutien à domicile, tout comme en GMF. La proportion de ces professionnelles au bloc opératoire croît tout autant.

Ces résultats démontrent sans contredit l'importance du rôle de l'infirmière auxiliaire sur le terrain, dans une foule de secteurs. Par ses compétences cliniques et ses habiletés humaines, sa contribution est un atout indispensable aux équipes de soins.

Permettez-moi de tracer un bilan des derniers mois, qui ont été marqués par la question des ratios patients-équipes de soins sécuritaires et par l'implantation des projets-pilotes par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

En mode action

L'hiver dernier, nous avons agi avec proactivité afin de mettre de l'avant le rôle essentiel des infirmières auxiliaires. Les rencontres au niveau gouvernemental, ainsi que nos communications avec différentes instances ont contribué à assurer la place des infirmières auxiliaires dans l'implantation des projets-pilotes.

Par le fait même, nous avons aussi travaillé à sensibiliser le ministre Barrette à l'application de la Loi 90 et à notre position pour promouvoir le plein champ d'exercice.

L'Ordre a également participé au huis clos socio-économique du budget provincial afin d'assurer une vigie et pour confirmer que les engagements du ministre étaient au rendez-vous parmi les investissements prévus.

Portrait de la situation

Les données de l'Ordre démontrent un avancement considérable dans plusieurs secteurs, notamment

en soins de première ligne, en cliniques médicales et en soutien à domicile.

Cette réalité confirme que la profession se porte mieux grâce à la création de plusieurs autres emplois dans ces secteurs d'activités, malgré certaines réorganisations dans les établissements.

De plus, l'Ordre a travaillé à rejoindre chacun des membres sans emploi afin de les référer au ministère. Cette démarche visait à pourvoir les postes dans le réseau et fournir les effectifs requis pour les projets-pilotes.

L'Ordre continuera de viser la pleine application de la Loi 90, en contribuant ainsi au plein champ d'exercice dans le but d'introduire des infirmières auxiliaires dans tous les secteurs possibles. Le tout contribuera au rayonnement de la profession et surtout à remplir la mission première de l'Ordre : la protection du public.

La clef, la communication

L'Ordre se fait un devoir de vous informer des démarches en cours pour que vous soyez à l'affût de toutes les nouvelles importantes. Nous continuerons de vous tenir au courant de ces dernières par notre site web, nos réseaux sociaux, nos infolettres ou encore par lettres personnalisées.

Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre ce travail afin de rendre visibles les infirmières auxiliaires et pour prendre toute la place qui nous revient, en tant que quatrième plus grand ordre professionnel en importance!

CAROLE GRANT, inf. aux.

Présidente du Conseil d'administration de l'Ordre

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2018-2022

L'ORDRE SE FIXE DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Pour la première fois à l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ), le Conseil d'administration et l'équipe de direction se sont fixé des orientations stratégiques dans une fenêtre de quatre ans : 2018-2022. Cette démarche a permis de bien cerner les principaux enjeux de la profession, tout en actualisant la mission et les valeurs de l'Ordre.

Comme il est détaillé en page 6 et 7, nous avons identifié les principaux enjeux, qui se déclinent sous cinq thématiques. Les voici :

OPTIMISER LA PROTECTION DU PUBLIC

L'Ordre a entamé une réflexion pour atteindre les objectifs de l'Office des professions du Québec au sujet de l'inspection professionnelle et de la formation continue obligatoire, afin de mettre en place les actions requises pour y arriver. La mise à jour du *Profil des compétences de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaire* compte parmi ces réalisations.

VALORISER LE RÔLE ESSENTIEL DE L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE ET RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Malgré toutes les actions posées par l'Ordre depuis l'arrivée de la Loi 90, plusieurs éléments restent à implanter avec le ministère. Nous allons poursuivre ces démarches dans le but de permettre à toutes d'exercer pleinement leur champ d'exercice et ainsi accroître la reconnaissance du rôle essentiel de l'infirmière auxiliaire au sein du réseau de la santé et auprès de la population.

La profession évolue et l'Ordre doit rester à l'affût de ces changements pour permettre l'intégration des infirmières auxiliaires et favoriser les possibilités d'avancement pour celle-ci dans tous les milieux.

Ces orientations peuvent aussi être atteintes par le rehaussement des compétences professionnelles des membres et le rehaussement de la formation initiale de la relève.

FAIRE RAYONNER LA PROFESSION ET ASSUMER SON LEADERSHIP

Nous voulons nous positionner comme une instance incontournable et influente auprès de l'ensemble de nos parties prenantes, ainsi qu'accroître la notoriété de la profession, de l'OIIAQ et des membres.

RENDRE DE MEILLEURS SERVICES AUX MEMBRES ET À LA RELÈVE

L'Ordre a la volonté d'augmenter le nombre d'activités de développement professionnel, d'outils et de services de qualité tout en s'assurant qu'ils soient accessibles aux membres.

De plus, avec l'excellent taux d'emploi des infirmières auxiliaires et les perspectives d'avenir

encourageantes pour la profession, l'Ordre mettra en œuvre un plan de promotion et de valorisation de cette dernière afin d'assurer la relève.

OPTIMISER LA GOUVERNANCE ET LA PERFORMANCE

L'Ordre a entrepris toutes les démarches nécessaires pour mettre sur pied de saines pratiques de gouvernance et de gestion comme le prévoient certaines dispositions de la Loi 11. Les orientations stratégiques 2018-2022 visent maintenant à optimiser l'ensemble de ses opérations, en incluant le développement d'un plan directeur des technologies de l'information et des communications.

À VOUS DE JOUER!

Nous allons tout mettre en œuvre pour qu'en 2022, l'infirmière auxiliaire soit pleinement reconnue en exerçant son rôle essentiel au sein du réseau de la santé et auprès de la population.

L'Ordre s'est engagé vers une vision 2022 et je vous invite à faire de même!

Faites preuve de leadership en contribuant à l'équipe interdisciplinaire et en mettant continuellement vos connaissances et vos compétences à jour. Vous serez reconnues si vous exercez pleinement votre rôle et si vous représentez fièrement votre titre. Vous vous distinguez par votre rigueur, votre engagement, votre humanité, votre respect, votre intégrité et votre collaboration.

On dit que seul on avance vite, mais qu'ensemble, on va plus loin. Je suis convaincue que nous devons rallier toutes nos forces pour faire un succès de ces orientations stratégiques 2018-2022!

Vous êtes des professionnelles et des ressources incontournables pour le réseau, soyez fières et surtout, n'oubliez pas d'assumer votre rôle et d'affirmer votre place!



CAROLE GRANT, inf. aux.
Présidente du Conseil d'administration de l'Ordre

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2018-2022

Le Conseil d'administration a approuvé les nouvelles orientations stratégiques 2018-2022 comprenant l'actualisation de la mission de l'Ordre et l'ajout de valeurs de la profession ainsi que des valeurs de l'Ordre envers le public et les membres.

MISSION

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) a pour mission principale de protéger le public. Pour ce faire, il assure une étroite surveillance de l'exercice de la profession par le biais de divers mécanismes prévus par le *Code des professions*. Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la santé de la population, il vise l'excellence, notamment en favorisant le développement professionnel de ses membres.

ENJEUX

1

OPTIMISER LA SURVEILLANCE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

2

FAVORISER LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CHEZ LES MEMBRES

3

PROMOUVOIR LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE DES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES ET ÉTENDRE LE CHAMP D'EXERCICE

4

ACCROÎTRE ET OPTIMISER LES SERVICES AUX MEMBRES

VISION 2022

LA PROFESSION

En 2022, l'infirmière auxiliaire sera pleinement reconnue en exerçant son rôle essentiel au sein du réseau de la santé et auprès de la population.

VALEURS

- Rigueur
- Engagement
- Humanité
- Respect
- Intégrité
- Collaboration

L'ORDRE

L'OIIAQ : INCONTOURNABLE ET INFLUENT
L'OIIAQ sera une instance incontournable et influente auprès de l'ensemble de ses parties prenantes tels que le système professionnel québécois ainsi que les réseaux de la santé et de l'éducation.

- Excellence
- Respect
- Équité
- Intégrité
- Transparence

1

OPTIMISER LA PROTECTION DU PUBLIC

ASSURER UNE MEILLEURE SURVEILLANCE DE NOTRE PRATIQUE

- Définir la stratégie globale d'inspection professionnelle
- Optimiser l'offre de services-conseils
- Promouvoir les valeurs de la profession
- Assurer le déploiement du *Profil des compétences de l'infirmière auxiliaire* et le faire évoluer

SYNDIC

- Prévenir en faisant la promotion des obligations professionnelles
- Optimiser l'approche du bureau du syndic en matière d'usurpation de titre et de la pratique illégale

2

VALORISER LE RÔLE ESSENTIEL DE L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE ET RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

MISER SUR LE RÔLE ESSENTIEL DE L'IIA

- Promouvoir et accroître la reconnaissance du rôle essentiel de l'infirmière auxiliaire au sein du réseau de la santé et auprès de la population
- Élargir le champ d'exercice en contexte clinique
- Veiller à l'intégration, à l'évolution et aux possibilités d'avancement des infirmières auxiliaires dans les divers milieux cliniques

REHAUSSER LES COMPÉTENCES ET LA FORMATION INITIALE

- Rehausser les compétences professionnelles de nos membres et de la relève

3

FAIRE RAYONNER LA PROFESSION ET ASSUMER SON LEADERSHIP

L'OIIAQ : UNE INSTANCE DE RÉFÉRENCE

- Positionner l'OIIAQ comme une instance incontournable et influente auprès de l'ensemble de ses parties prenantes
- Développer des plans stratégiques pour positionner l'OIIAQ dans ses relations gouvernementales, sociétales et publiques
- Accroître la notoriété de la profession, de l'OIIAQ et de ses membres
- Accroître le sentiment d'appartenance des membres envers l'OIIAQ

4

RENDRE DE MEILLEURS SERVICES AUX MEMBRES ET À LA RELÈVE

L'OIIAQ : UNE OFFRE DE SERVICE AMÉLIORÉE

- Accroître le nombre d'activités de développement professionnel, outils et services de qualité et accessibles aux membres
- Développer et implanter une stratégie d'approche clientèle

ATTIRER ET RETENIR LES CANDIDATS

- Promouvoir et valoriser la profession pour assurer une relève suffisante

5

OPTIMISER LA GOUVERNANCE ET LA PERFORMANCE

OPTIMISER LA GOUVERNANCE

- Mettre en œuvre les dispositions de la Loi 11
- Mettre en place une saine gestion des risques
- Adopter un code d'éthique pour les administrateurs

OPTIMISER LA PERFORMANCE DE L'OIIAQ

- Améliorer la performance de l'OIIAQ par l'optimisation des processus
- Développer des plans directeurs pour la gestion des ressources
- Développer un plan de relève
- Développer un plan directeur des technologies de l'information et des communications



ATTEINDRE L'EXCELLENCE GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

L'année 2017-2018 a été chargée de projets stimulants de toutes sortes et je vous invite à parcourir le rapport annuel publié sur notre site web (oiiq.org) pour en apprendre davantage sur les réalisations de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ).

L'équipe du siège social compte poursuivre sur cette lancée cet automne en multipliant les offres aux membres et aux candidats. Parmi celles-ci, des nouveautés en lien avec le développement professionnel viendront bonifier l'offre de formations proposée aux membres.

Un catalogue de développement professionnel et des services aux membres

Vous trouverez joint à votre revue *Santé Québec* un catalogue de développement professionnel et des services aux membres.

L'Ordre agit comme référence en matière de développement professionnel et les formations qu'il offre sont déclinées en plusieurs formats et durées variées (capsules d'autoformation, classes virtuelles ou en présentielle).

Dans le catalogue, on retrouve la liste des formations offertes par l'Ordre ou encore en partenariat. Nous vous invitons à le conserver précieusement afin de choisir vos activités de formation et pour connaître l'ensemble des produits et services offerts.

Deux conférences régionales en 2018-2019 plutôt qu'une!

D'octobre à novembre, les Conférences régionales reprennent du service aux quatre coins de la province, où 18 représentations de l'événement sont prévues. Ayant pour thème *Les soins de plaies*, la conférence sera déclinée en trois axes : la contribution à l'évaluation, les pratiques exemplaires et

les pansements. Le tout sera présenté par Mireille Guillemette, inf. B. éd.

C'est l'occasion idéale de mettre à jour vos connaissances en ce qui concerne les soins des plaies, tout en cumulant 2 h 30 de formation continue!

La conférence sera également disponible en webdiffusion à compter du 31 octobre et vous permettra de cumuler les heures de formation.

Elles reprendront par la suite à l'hiver avec une présentation de Véronique Adam, inhalothérapeute, qui traitera de l'assistance ventilatoire non invasive. La conférence s'adressera aux infirmières auxiliaires qui travaillent avec ce type de clientèle tant à domicile qu'en établissement.

Tout comme à l'automne, la présentation sera disponible en webdiffusion au début du mois de mars et vous permettra de cumuler des heures de formation continue.

Consultez notre site web pour connaître les dates où l'événement s'arrêtera près de chez vous!

Trois journées de formation dans trois lieux différents en 2019

Les journées de formation s'étendent dans trois villes différentes pour rejoindre les membres un peu partout dans la province.

- **30 avril 2019** – Hôtel Québec à Québec
- **2 mai 2019** – Plaza Centre-Ville à Montréal
- **20 juin 2019** – Sheraton à Saint-Hyacinthe

Un symposium en santé pour nos ambassadeurs de la profession

Une rencontre enrichissante et stimulante se tiendra le 21 juin 2019, dans un environnement créé pour les passionnés de la profession, afin de partager et de proposer des actions concrètes pour l'avancement de celle-ci.

Réservez dès maintenant votre place au symposium au Sheraton à Saint-Hyacinthe sur notre site web.

Congrès

Le congrès 2019 sera associé à une activité populaire auprès des membres : une journée de formation (20 juin 2019) et la nouvelle formule de symposium en santé (21 juin 2019). Cette combinaison vous permettra de profiter d'un souper-spectacle.

Prenez note que l'assemblée générale 2019 aura lieu le 10 octobre 2019 à Montréal.

N'oubliez pas d'inscrire vos heures de formation dans votre dossier en ligne et rappelez-vous que la formation continue vous permet de maintenir vos compétences à jour d'exceller dans votre milieu de travail.

DANIEL BENARD, FCPA, FCA
Directeur général et secrétaire de l'Ordre

À VOTRE SERVICE!

Dans l'exercice de votre profession, vous vous dévouez pour offrir des soins sécuritaires et de qualité à la population. L'équipe de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) met tout en œuvre pour vous rendre la pareille en vous offrant des services et des outils visant à faciliter votre travail au quotidien. En voici un aperçu :

Développement de la pratique professionnelle

- **Saviez-vous que** le Conseil d'administration a prévu la somme de 350 000 \$ pour la dernière année de contribution pour le financement du développement de la formation sur la thérapie intraveineuse autorisée par le conseil? En avril 2019, l'Ordre aura réservé près d'un million de dollars au cours des trois dernières années afin de former plus de 2 000 infirmières auxiliaires qui sont dûment attestées pour exercer cette activité autorisée.
- **Saviez-vous que** l'Ordre multiplie ses efforts auprès des établissements et des ministères concernés pour favoriser l'utilisation du plein potentiel du champ d'exercice des infirmières auxiliaires dans de nombreux secteurs?
- **Saviez-vous que** l'Ordre élabore des boîtes à outils et des guides de formation de toutes sortes? Certains ont été publiés au cours des derniers mois, tels que le programme de formation sur *Les immobilisations plâtrées* et sur *Les soins d'entretien d'une trachéostomie en établissement et à domicile*.

Nouveau sur le web

- **Saviez-vous que** l'Ordre offre des services-conseils gratuits aux membres? La section *Questions* est régulièrement actualisée sur notre site web en fonction des principales questions reçues. Un nouveau formulaire en ligne a été mis sur pied pour fixer un rendez-vous téléphonique, afin d'être guidé par une infirmière auxiliaire du service vers les bonnes informations.

- **Saviez-vous que** le nouveau *Profil des compétences de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaire* a été mis en ligne sur le site de l'Ordre? Cet outil de référence remplace *Les indicateurs de la compétence* et a été spécialement conçu pour le web. Cet outil de référence vise à permettre aux membres de bien comprendre et de mieux cerner les balises pour dispenser des soins selon les plus hauts standards de qualité. Grâce aux nouvelles technologies, le Profil pourra être mis à jour en temps réel et être accessible où que vous soyez. Un format PDF est aussi disponible en français et en anglais pour le téléchargement.
- **Saviez-vous que** notre site web sera bonifié d'une section pour les offres d'emploi dès septembre?

Programmes commerciaux et avantages aux membres

- **Saviez-vous que** l'Ordre a négocié pour vous des rabais et des avantages importants avec ses partenaires? Une entente avec La Capitale vous permet de bénéficier de réductions sur vos assurances et un partenariat avec la Banque Nationale vous donne droit à des réductions sur vos forfaits bancaires et vos cartes de crédit.
- **Saviez-vous que** plusieurs nouvelles ententes seront négociées en 2018-2019? Restez à l'affût de ces dernières sur notre site web et sur nos réseaux sociaux pour en connaître les détails.

Soucieux d'offrir des services de qualité à nos membres, nous tâchons de tout faire pour implanter de nouvelles idées afin de raffiner nos services à la population et aux membres. Comme vous êtes aux premières loges de ce qui anime la profession, vos suggestions sont toujours les bienvenues pour nous permettre d'améliorer nos activités. N'hésitez pas à communiquer avec le directeur général et secrétaire de l'Ordre, Daniel Benard, pour lui soumettre vos idées. M. Benard sera très heureux de recevoir personnellement vos propositions (dbenard@oiaq.org). N'oubliez pas de suivre la page Facebook de l'Ordre pour être à l'affût de nos plus récentes nouvelles.

UN FRANC SUCCÈS POUR LA 37^e ÉDITION DU CONGRÈS

LE CONGRÈS

C'est devant une salle débordante d'énergie que la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ), Carole Grant, a donné le coup d'envoi du 37^e congrès de l'OIIAQ les 6, 7 et 8 juin dernier, à Sherbrooke. Dynamiques et enthousiastes, les 500 participants ont été de fiers ambassadeurs de la thématique « assumer son rôle, affirmer sa place! »

La participation était vive au cours de ces trois journées où se sont enchaînées les formations, toutes plus intéressantes les unes que les autres.

- Monsieur Fady Younes, planificateur financier de la Banque Nationale, a livré la première conférence, *Démystifier la retraite*.
- L'ambassadrice de la Fondation du cancer du sein, Marie-France L'Italien, B. Sc. Inf., a abordé les différents stades du cancer du sein, les traitements possibles, la recherche clinique et les défis reliés à l'après-cancer.
- La directrice du Service de l'inspection professionnelle, Julie St-Germain, inf. aux., et l'inspectrice de l'Ordre, Stéphanie Fortier inf. aux., ont présenté le nouveau *Profil des compétences de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaire* dans une conférence interactive fort appréciée par les congressistes.
- Les infirmières et infirmiers auxiliaires, Touria Ouaankour du CIUSSS de la Capitale-Nationale, Jean-François Bineau du CIUSSS-MCQ, Chantal Morin du CISSS de l'Outaouais, Hélène Therrien du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et Julien Pagé du Phare Enfants et Familles de Montréal, ont tous été appelés par la directrice du développement de la pratique professionnelle et des relations externes, Marie-Carole Cayer, à présenter des projets porteurs et avant-gardistes qu'ils ont mis sur pied. Ces cinq instigateurs étaient assurément très inspirants.
- Le conférencier connu à l'international, Carol Allain a eu du succès avec sa conférence de motivation, *Le choc des générations*. Animé de main de maître avec humour, il a invité les congressistes à poser un regard comparatif sur les différentes générations.
- La réputée conférencière et psychologue Rose-Marie Charest a donné des outils pour adopter une meilleure tolérance au stress. Elle a notamment livré des trucs pour gérer le stress ressenti tant dans un contexte professionnel que personnel.
- La conférencière Mireille Guillemette Inf. B. éd., a livré une présentation captivante sur la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs. Elle s'est intéressée à des méthodes pour favoriser la collaboration et éviter l'agressivité.



Carole Grant



Fady Younes



Marie-France L'Italien



Stéphanie Fortier et Julie St-Germain



Mireille Guillemette



Rose-Marie Charest

DIVERTISSEMENT

Au cours du banquet, le quatuor multiinstrumentiste formé par la famille Painchaud a réchauffé la piste de danse, dans un judicieux mélange d'humour et de musique. Avec leurs violons, ils ont revisité les plus grands succès du répertoire québécois et international.



La famille Painchaud



Carol Allain



De gauche à droite, Marie-Carole Cayer, Hélène Therrien, Jean-François Bineau, Touria Ouaankour, Chantal Morin et Julien Pagé



Le comité de congrès

DES HONNEURS

Pour la première fois cette année, deux prix ont été remis au congrès de l'Ordre. Le prix Hommage s'est greffé aux honneurs décernés lors de cet événement, afin de souligner l'engagement d'une infirmière auxiliaire pour l'ensemble de sa carrière. Madame Suzie Breton, inf. aux., en a été la première lauréate, après 38 ans de service. Madame Lise Boucher, inf. aux., a quant à elle été décorée du prix Charlotte-Tassé pour son implication auprès de son CIIA. Elle a aussi reçu la médaille du mérite du Conseil interprofessionnel du Québec.



De gauche à droite, Carole Grant, inf. aux., présidente de l'OIIAQ, Suzy Breton, inf. aux., Josée Rivard, DSI du CISSS de Chaudière-Appalaches et Sylvie Coulombe, directrice développement des partenariats professionnels, Banque Nationale



De gauche à droite, Carole Grant, inf. aux., présidente de l'OIIAQ, Lise Boucher, inf. aux. et Mario Dion, directeur développement des services publics, La Capitale

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avec les changements rattachés à la Loi 11, l'Ordre a opté pour une nouvelle formule pour l'assemblée générale annuelle, où 385 personnes y ont pris part. Les présidentes des nouveaux comités de gouvernance et éthique, d'audit et de gestion des risques financiers ainsi que des ressources humaines accompagnaient la présidente du Conseil d'administration, Carole Grant, ainsi que le directeur général, Daniel Benard, pour présenter les principales activités de leur comité.

En plus de résumer les activités de l'exercice 2017-2018, une deuxième consultation a été tenue sur la cotisation 2019-2020 et les membres ont été appelés à voter sur les changements proposés quant à la rémunération de la présidente et des administrateurs. La firme Mazars a été nommée comme auditeur externe de l'Ordre pour 2018-2019. La présidente a également présenté les orientations stratégiques 2018-2022 de l'Ordre.

LE SALON DES EXPOSANTS

Une douzaine de kiosques accueillait les congressistes la première journée de l'événement.



REVIVEZ LE CONGRÈS - Consultez la banque de photos sur notre page Facebook.



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

CONGRÈS 2018

ASSUMER : AFFIRMER SON RÔLE : SA PLACE !



MERCI À NOS PARTENAIRES



**BANQUE
NATIONALE**



La Capitale
Assurances générales

MERCI À NOS EXPOSANTS



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie - Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec



Fondation
cancer du sein
du Québec



FONDS
de solidarité FTQ



IMAQ
INSTITUT DE MÉDIATION ET
D'ARBITRAGE DU QUÉBEC
PLACE À L'ENTENTE



MÉTHODES DE SOINS INFORMATISÉES



Formation Conseil inc.
www.mireformations.com



ORDRE PROFESSIONNEL DES
TECHNOLOGISTES MÉDICAUX
DU QUÉBEC



Regroupement interprofessionnel
des intervenants retraités
des services de santé



LISE BOUCHER,
LAURÉATE DU PRIX CHARLOTTE-TASSÉ

INSPIRER À VISER L'EXCELLENCE

PAR ANNABELLE
BAILLARGEON

Depuis 1989, le prix Charlotte-Tassé est décerné en l'honneur de la fondatrice de la première école d'infirmières auxiliaires. Cette distinction souligne le dévouement et la qualité de l'implication d'un membre de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) à l'avancement de la profession d'infirmière et infirmier auxiliaire.

Infirmière auxiliaire depuis 30 ans, Lise Boucher a reçu avec émotion ce prix lors du banquet du 37^e congrès de l'Ordre.

« Ce fut pour moi une soirée de rêve qui a marqué l'accomplissement d'une belle carrière », s'est exclamée M^{me} Boucher.

Polyvalente, elle a œuvré au cours de sa carrière tant en médecine générale qu'auprès de clientèles vulnérables ou en CHSLD. Depuis dix ans, elle exerce à l'hôpital de Saint-François d'Assise du CHU de Québec-Université Laval, où elle a contribué à l'urgence, au bloc opératoire, en chirurgie et aux Îlots Parents-enfants.

« L'accomplissement dont je suis le plus fière est d'avoir été présente pour les infirmières auxiliaires afin d'apporter au bon moment tout le support et l'aide dont elles avaient besoin », mentionne Lise Boucher.

Implication

La lauréate est soucieuse du développement de ses compétences et de celles de ses pairs. Ainsi, elle organise depuis quatre ans avec l'aide de ses collègues du CIIA une formation pour l'ensemble de ses membres au cours de la Journée de l'infirmière et infirmier auxiliaire. Cette activité est diffusée pour l'ensemble des membres des cinq sites du CHU de Québec.

« Au quotidien, M^{me} Boucher fait preuve d'humanité, d'intégrité et d'autonomie, ce qui en fait une excellente collaboratrice au sein des équipes où elle travaille. De plus, son engagement, sa détermination et son leadership font d'elle une source d'inspiration pour ses collègues infirmières auxiliaires », indique la directrice des soins infirmiers du CHU de Québec-Université Laval, Brigitte Martel.

« Être infirmière auxiliaire, c'est travailler près des gens et être la personne qui fait la différence, résume la gagnante. Je souhaite pour l'avenir que nos capacités soient pleinement reconnues et que la relève soit aussi fière que moi d'être infirmière auxiliaire ! »

La présidente de l'Ordre, Carole Grant, et le directeur principal développement des services publics à La Capitale assurances générales et partenaire de l'Ordre dans l'organisation du congrès, Mario Dion, ont remis le prix Charlotte-Tassé à Lise Boucher.

Elle a aussi reçu le prix du Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) remis par M^e Gérard Guay notaire et représentant du Conseil. ♦

SUZIE BRETON,
LAURÉATE DU PRIX HOMMAGE

UNE CARRIÈRE À SE CONSACRER AUX AUTRES

Un nouveau prix s'est greffé cette année aux honneurs remis lors du congrès de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ). Le Prix Hommage, créé par le Conseil d'administration, a été mis sur pied pour souligner la contribution d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires s'étant distingués et ayant été des modèles tout au long de leur carrière professionnelle.



Après 38 ans de loyaux services, l'infirmière auxiliaire au CISSS de Chaudière-Appalaches Suzie Breton a été la première lauréate de cette distinction.

« Je suis fière d'avoir été un fil conducteur à l'intégration des infirmières et infirmiers auxiliaires dans différents milieux d'exercice », confie la lauréate.

« Nous croyons sincèrement que M^{me} Breton a su, tout au long de sa carrière, contribuer au rayonnement de la profession en s'impliquant, entre autres, comme présidente du CIIA pendant plus de 20 ans et en exécutant son travail de façon remarquable auprès des usagers dont elle s'occupe avec beaucoup d'humanité », félicite le directeur adjoint des soins infirmiers du volet pratiques professionnelles et développement clinique du CISSS de Chaudière-Appalaches, Yves Roy.

C'est le cœur rempli de fierté, mais tout de même un peu nostalgique que M^{me} Breton a tiré sa révérence au congrès de juin dernier, elle qui se dirige à présent vers la retraite.

Implications variées

Au cours de sa carrière, la récipiendaire du prix Hommage a notamment été préceptrice. Sa contribution a aussi permis de faire valoir la profession, tout

en veillant à l'intégration des infirmières auxiliaires dans les différents milieux pour représenter ses pairs.

« Avec la collaboration du Conseil des infirmiers et infirmières (CII), elle participe chaque année à l'organisation d'un colloque en soins infirmiers, afin d'offrir aux infirmières auxiliaires de la région la possibilité de faire des heures de formation », souligne la secrétaire du CIIA du CISSS de Chaudière-Appalaches, Sylvie Girard.

Un métier passionnant

La passion de Suzie Breton ne se dément pas. Pour elle, sa profession se résume à avoir la chance de donner des soins de qualité en étant près des gens, tout en contribuant au maintien de leur santé et de leur bien-être.

« Je sais que ce n'est pas toujours facile pour la relève dans le contexte actuel, mais je crois fermement en eux pour continuer à s'affirmer dans leur rôle et à prendre leur place dans l'équipe de soins », lance-t-elle pleine d'espoir.

Elle voit ainsi l'avenir d'un bon œil et estime que l'implication des recrues auprès des CIIA est nécessaire pour assurer l'intégration des infirmières auxiliaires dans tous les milieux de soins. ♦

PAR ANNABELLE
BAILLARGEON

RÉFORME DU CODE DES PROFESSIONS

UNE TRANSFORMATION DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



PAR **M^e PATRICIA COUTURE**
Directrice du Service
des affaires juridiques

Dans la foulée de l'adoption en juin 2017 de la Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel (LQ 2017, c 11) (ci-après, la « Loi 11 »), plusieurs changements touchent la gouvernance des ordres professionnels. Les 46 ordres professionnels régis par le Code des professions sont touchés par cette réforme.

Parmi les principales modifications apportées au *Code des professions*, plusieurs touchent la structure et la gouvernance de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ).

Rôles et fonctions

La Loi 11 a statué qu'il serait désormais impossible de cumuler les postes de président et de directeur général. L'OIIAQ a déjà procédé à la scission des postes et déterminé les rôles de chacun de ces derniers, tels que définis au *Code des professions*.

Dans son mandat, la présidente exerce un droit de surveillance générale sur les affaires du Conseil d'administration et voit à la bonne performance de ses activités. Elle agit à titre de porte-parole et de représentante de l'Ordre, en plus de présider les séances du Conseil d'administration.

Le directeur général est quant à lui chargé de l'administration générale et courante des affaires de l'Ordre. Il assure le suivi des décisions du Conseil d'administration en appliquant de saines pratiques de gestion pour planifier, organiser et diriger.

La Loi prévoit également une nouvelle définition du rôle du Conseil d'administration et du comité exécutif.

Nouveautés pour l'assemblée générale annuelle

Avec cette réforme, quelques changements ont été appliqués lors de la dernière assemblée générale annuelle du 7 juin 2018. Les membres présents ont

notamment exercé leur nouveau pouvoir d'approuver ou non les changements proposés à la rémunération des administrateurs et de la présidente.

Le pouvoir d'approuver le montant de la cotisation par les membres a par ailleurs été substitué, en vertu de la Loi, par un processus de consultation. Le Conseil d'administration fixe ensuite la cotisation, après avoir pris part des commentaires reçus lors des deux périodes de consultation prévues.

Changements au sein du Conseil d'administration

Afin d'intégrer ces changements et pour être conforme au *Code des professions*, l'Ordre a adopté le *Règlement sur l'organisation de l'OIIAQ et les élections de son Conseil d'administration* (ci-après, « le Règlement »). Ce dernier, entré en vigueur le 31 mai 2018, remplace deux règlements qui existaient jusqu'alors, soit le *Règlement sur les affaires du Conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales annuelles de l'OIIAQ* et le *Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'OIIAQ*.

Les changements au *Code des professions* introduisent une réduction du nombre maximal d'administrateurs. Ainsi, l'Ordre a opté pour un conseil constitué de 15 administrateurs d'ici 2021, parmi lesquels nous trouverons 11 élus et quatre administrateurs nommés, qui siégeront pour des mandats de quatre ans. Pour ce faire, un scénario de transition a été élaboré. Avec les élections des administrateurs prévues en alternance aux deux ans,

dont les prochaines sont prévues en 2019, le conseil passera de 20 administrateurs élus à 18 lors des élections de 2019, puis de 18 à 11 en 2021.

Pour y arriver, pour les élections de 2019, les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, ainsi que des Laurentides et de Lanaudière seront fusionnées. Une seule personne, plutôt que deux, sera élue dans la région de la Capitale-Nationale et une autre, plutôt que deux, le sera également dans la nouvelle région Mauricie et Centre-du-Québec. À compter des élections de 2021, le découpage prévu au Règlement comptera 11 régions, chacune représentée par un administrateur.

Il importe de souligner que le *Code des professions* précise désormais que : « la représentation régionale est établie aux fins d'assurer une diversité régionale au sein du Conseil d'administration et les administrateurs élus n'y représentent pas les professionnels de la région dont ils sont issus ».

Conditions à respecter

Le *Code des professions* a également été modifié pour prévoir que le président ne peut exercer plus de trois mandats à ce titre (à vie). Le Règlement, quant à lui, prévoit que le nombre de mandats consécutifs des autres administrateurs est de trois.

Pour être éligibles au Conseil d'administration, les candidats au poste de président ou d'administrateur doivent respecter les règles établies par le *Code des professions* qui empêchent notamment la candidature d'une personne membre d'un Conseil d'administration ou d'un dirigeant d'organisme ayant pour objet principal la promotion des droits ou la défense des intérêts des membres de l'Ordre ou des professionnels. Des règles d'éligibilité se retrouvent également au nouveau Règlement.

Au-delà de l'application de tous ces changements et dans une perspective de mise en œuvre de politiques et de pratiques de gouvernance efficaces, efficientes et transparentes, le Conseil d'administration s'est doté notamment d'une Politique de régie interne. Vous pouvez également prendre connaissance des détails sur les orientations stratégiques fixées par le Conseil d'administration aux pages cinq et six de ce numéro. ♦

LES NOUVELLES EN BREF



LE SITE WEB PREND LA RELÈVE

Dans le dernier numéro, nous vous annonçons que la revue *Santé Québec* serait désormais publiée deux fois par année pour réduire l'empreinte écologique de l'Ordre. Afin de publier sur une base plus fréquente les avis de radiation et de limitation du droit d'exercice, nous avons ajouté dans notre site web une section consacrée aux divers avis de décision. Nous avons fait de même pour les listes des nouveaux membres, des retraités et des médailles du mérite. Vous trouverez les avis de décisions et les listes sous la rubrique **Public**.

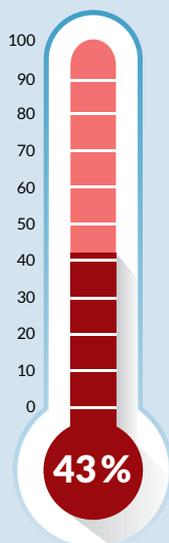
GARDER VOS DONNÉES À JOUR : UNE NÉCESSITÉ!

L'Ordre poursuit sa collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux pour mettre en lien les opportunités d'emplois destinées aux infirmières auxiliaires dans le réseau de la santé et les disponibilités de celles-ci pour exercer la profession. Ainsi, il est primordial que vos dossiers soient mis à jour de façon constante.

Pour faire connaître vos disponibilités, il est essentiel de confirmer vos informations en ligne concernant votre domicile professionnel, et ce, dans les plus brefs délais. La mise à jour de ces informations est une obligation légale.

L'Ordre compte sur votre collaboration pour prendre l'habitude d'apporter les changements au fur et à mesure!

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS CONFORMER À LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE!



Il ne reste plus que sept mois avant la date limite du 31 mars 2019 pour la période de référence 2017-2019 afin d'inscrire vos dix heures de formation continue obligatoire à votre dossier. N'oubliez pas que vous avez l'obligation de vous y conformer, en vertu du *Règlement sur la formation continue obligatoire des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec*.

Rappelons que vous êtes responsables de la véracité des informations que vous inscrivez dans votre dossier professionnel concernant vos heures de formation continue obligatoire.

À l'heure actuelle, **43% des membres** ont commencé la déclaration de leurs heures de formation.

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS GRÂCE À DE NOUVEAUX OUTILS!

Vous avez une question sur certains aspects de la pratique professionnelle de l'infirmière auxiliaire? Sachez que vous pouvez désormais trouver rapidement des informations grâce à la section **Questions** développée par le Service conseil, sur le site de l'Ordre.

Vous n'arrivez pas à trouver réponse à votre questionnement? Le Service conseil pourra vous référer vers les bonnes informations concernant le champ d'exercice de l'infirmière auxiliaire. Une plateforme de réservation en ligne est également prévue afin de fixer un rendez-vous téléphonique avec une infirmière auxiliaire du Service conseil. Il suffit de remplir le nouveau formulaire en **ligne** pour réserver une plage horaire.

Visitez notre page **Facebook**, les questions publiées sur le site de l'Ordre y sont partagées. N'hésitez pas à les consulter sur notre site web puisque des mises à jour sont faites régulièrement.

LES CONFÉRENCES RÉGIONALES 2018

L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE ET LES SOINS DE PLAIES

Sa contribution à l'évaluation • Les pratiques exemplaires • Les pansements

Réservez **dès maintenant** votre place au **oiiq.org**



Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

DEVRAIT-ON REMBOURSER SON HYPOTHÈQUE PLUS RAPIDEMENT ?

L'achat d'un bien immobilier est considéré comme un excellent investissement. Cependant, pour certains propriétaires, une période d'amortissement hypothécaire de 25 ans est un engagement beaucoup trop long. Plusieurs choisissent donc de rembourser leur prêt plus rapidement. Est-ce une stratégie vraiment payante ?

Accélérer le remboursement de son prêt hypothécaire est une question délicate. Certes, cela permet d'économiser souvent des milliers de dollars en frais d'intérêts et réduit la durée de l'emprunt, mais agir ainsi n'est bénéfique que sous certaines conditions.

Quand rembourser rapidement n'est-il pas avantageux ?

Les experts sont d'avis que, dans la plupart des cas, rembourser son hypothèque avant terme n'est pas une excellente idée. Voici quelques situations qui illustrent bien pourquoi :

- > Au moment de la retraite, alors que les entrées d'argent sont moins importantes, une personne qui déciderait de rembourser son hypothèque plus rapidement pourrait se retrouver avec des problèmes de liquidités.
- > Un remboursement hypothécaire accéléré donne également moins de flexibilité budgétaire. Si les revenus baissent pour une raison quelconque, le propriétaire pourrait avoir du mal à faire face à ses obligations financières.
- > Si une personne a la possibilité de cotiser davantage à son REER, ou si elle cherche à accumuler du capital pour un projet important (acheter un chalet ou se lancer en affaires), le remboursement hypothécaire avant terme pourrait limiter ses capacités d'épargne.
- > Si une personne épargnait 250 \$ par mois pendant 15 ans, à un taux d'intérêt de 7 %, elle accumulerait la somme de 78 215 \$ (45 000 \$ en capital, et 33 215 \$ en intérêts accumulés). En revanche, si cette même personne avait choisi d'ajouter un versement mensuel supplémentaire de 250 \$, pendant 15 ans, au remboursement d'un prêt hypothécaire d'une valeur de 250 000 \$ (à un taux d'intérêt de 3,4 %), elle aurait économisé seulement 11 377 \$.

Une stratégie payante pour certains propriétaires

Les conseillers financiers recommandent aux propriétaires de rembourser leur hypothèque plus rapidement si les conditions suivantes sont remplies :

- > Ils ont un fonds d'urgence pouvant subvenir à leurs besoins pendant une période de 6 à 12 mois.
- > Ils peuvent compter sur d'autres formes d'épargne et envisagent d'habiter leur maison pour une période d'au moins 5 à 10 ans.
- > Le solde à payer est minime et son remboursement en accéléré n'affectera pas leurs autres objectifs financiers.

Si toutes ces conditions sont respectées, les propriétaires disposent de plusieurs options pour s'acquitter de leur prêt, comme l'augmentation des paiements ou de la fréquence des versements, ou encore les remboursements anticipés.

L'augmentation des paiements

Augmenter le montant de ses versements hypothécaires d'aussi peu qu'une vingtaine de dollars par mois permet de réaliser des économies tout en réduisant la durée de l'hypothèque. Par exemple, n'ajouter que 75 \$ à chaque versement mensuel, pour un prêt hypothécaire de 250 000 \$ à un taux d'intérêt de 3,4 %, permet de rembourser la totalité de son prêt en 23 ans au lieu de 25, et d'économiser 11 587 \$ en frais d'intérêts.

L'accélération de la fréquence des versements

Mensuel, aux deux semaines ou hebdomadaire, le choix des échéances des versements a également un impact sur l'étalement des versements hypothécaires. Payer 500 \$ toutes les deux semaines, au lieu de 1 000 \$ par mois, permet de faire 26 versements par année, soit un paiement mensuel supplémentaire.

Les remboursements anticipés

Remboursement d'impôt, héritage ou prime annuelle, cette rentrée d'argent peut être injectée dans le remboursement du prêt. La plupart des contrats de prêts hypothécaires offrent la possibilité d'effectuer des paiements supplémentaires chaque année, mais sous certaines conditions. Ces dernières sont négociées au moment de la signature du contrat et la somme est généralement limitée à 10 % du montant initial du prêt, sans indemnité.

Le versement supplémentaire

À chaque versement, un paiement additionnel peut être effectué pourvu que le montant soit égal ou inférieur au versement régulier (en considérant le capital et les intérêts).

Si vous souhaitez vous libérer plus tôt de vos versements hypothécaires, il est bon de connaître ces différentes options. Cela dit, pour choisir la meilleure solution adaptée à vos besoins et votre santé financière, une rencontre avec un conseiller de votre banque est fortement recommandée.

Banque Nationale vous propose une offre exclusive pour les infirmiers et infirmières auxiliaires.

Pour connaître les avantages liés à cette offre spécialement adaptée, visitez le bnc.ca/infirmier.



Ordre des infirmières
et infirmières auxiliaires
du Québec



**BANQUE
NATIONALE**

Réalisons vos idées^{MC}

Pour tout conseil concernant vos finances et celles de votre entreprise, veuillez consulter votre conseiller de la Banque Nationale, votre planificateur financier ou, le cas échéant, tout professionnel (comptable, fiscaliste, avocat, etc.).

^{MC} RÉALISONS VOS IDÉES est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada.



Photos : Annabelle Baillargeon

John Alowanou et Lydia Belal



PAR **ANNABELLE BAILLARGEON**
Directrice adjointe,
Service des
communications
et des partenariats
stratégiques



EN COLLABORATION
AVEC
MARILOU COUTURE
Inf. aux., directrice,
Service de la formation
professionnelle et
des permis et secrétaire
adjointe de l'Ordre

PROFESSION D'INFIRMIÈRE ET INFIRMIER AUXILIAIRE **UNE PASSION QUI TRAVERSE LES FRONTIÈRES**

Lydia Belal était médecin en Algérie ; John Alowanou, infirmier au Bénin. Tous deux ont traversé l'océan il y a quelques années et ont trouvé au cœur de la profession d'infirmière et infirmier auxiliaire une véritable passion. Ces derniers comptent parmi les membres de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) qui complètent avec succès le processus de reconnaissance d'équivalence pour l'exercice de la profession.

Avant même de quitter leur pays, ces deux professionnels en soins avaient entrepris les démarches afin de pouvoir pratiquer au Québec.

Quelques collègues médecins avaient informé Mme Belal au sujet de la formation d'appoint visant l'obtention du droit de pratique à titre d'infirmière ou d'infirmier auxiliaire (FAPO).

«J'avais jeté un coup d'œil au champ d'exercice pour bien comprendre de quoi il s'agissait. Je trouvais que le large éventail de possibilités dans des milieux variés était vraiment intéressant, le tout jumelé à toutes nos activités réservées et nos techniques à appliquer», mentionne l'infirmière auxiliaire.

M. Alowanou a lui aussi fait ses recherches avant d'arriver au Québec. «C'est important d'être bien renseigné sur le processus. Ça nous permet de mieux nous orienter dans les démarches et de ne pas nous décourager», ajoute-t-il.

Étapes

Plusieurs scénarios sont possibles lorsqu'une demande de reconnaissance d'équivalence est déposée. Après l'évaluation du portfolio des candidates n'ayant jamais exercé la profession au Québec, l'OIIAQ les convoque à l'évaluation diagnostique. Par la suite, leur dossier sera étudié par le comité d'étude des équivalences. Une recommandation est alors soumise au comité exécutif, qui déterminera si les candidates doivent suivre la formation initiale, celle d'appoint ou passer directement à l'examen professionnel (pour les candidats possédant un

complément de formation réussi au Québec), tout dépendant si la personne bénéficie d'une équivalence partielle, totale ou si n'en bénéficie pas.

Selon les modalités des dossiers déposés, il peut s'écouler jusqu'à deux ans entre le dépôt d'une demande et l'obtention d'un permis (voir les détails en page 23).

«Il ne faut pas se décourager, ça se passe bien si l'on est bien préparé et qu'on a tous les renseignements. Il ne faut pas abandonner, j'encourage tous ceux qui ont la volonté de venir au Québec», ajoute M. Alowanou.

Les bienfaits de la formation

Lydia Belal a grandement apprécié sa formation FAPO. «Les enseignants étaient à la hauteur, assure-t-elle. Il y avait un bel échange puisque la classe était composée aussi d'élèves québécois qui n'avaient pas exercé leurs 400 heures en quatre ans. Ça permettait de bons échanges et de nous construire un beau bagage.»



« Je trouvais que le large éventail de possibilités dans des milieux variés était vraiment intéressant, le tout jumelé à toutes nos activités réservées et nos techniques à appliquer. »

- Lydia Belal

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) figure parmi les dix ordres qui intègrent le plus les professionnels issus de l'immigration. L'Ordre aspire à être un exemple en matière d'inclusion et cherche à fixer les meilleurs moyens pour atteindre son objectif.

Pour s'assurer d'accueillir ces candidates adéquatement, l'OIIAQ participe aux rencontres du Conseil interprofessionnel québécois (CIQ). Ces dernières réunissent différents ordres majoritairement issus du secteur de la santé, afin d'échanger sur l'intégration professionnelle des immigrants.

Au cours de ces rencontres avec le CIQ, les intervenants se penchent sur les meilleures méthodes pour planifier la main-d'œuvre. Une réflexion est également portée sur la sensibilisation des milieux scolaires et de travail à la multiethnicité.

De plus, les participants travaillent en équipe pour cerner les sources de décrochage et les prévenir. La francisation des professionnels immigrants demeure l'enjeu incontournable auprès de tous les ordres. Ces rencontres permettent de cibler les principaux éléments à prendre en considération et à partager les bonnes pratiques pour assurer une pleine intégration positive.





« C'était la première fois que je me retrouvais dans un endroit avec autant de différentes cultures réunies. Ça nous permet d'apprendre énormément! »

– John Alowanou

Pour l'infirmier auxiliaire du Bénin, l'intégration aux cours s'est faite aisément. « C'était la première fois que je me retrouvais dans un endroit avec autant de différentes cultures réunies. Ça nous permet d'apprendre énormément », lance M. Alowanou.

La formation permet aussi aux candidates à la profession de se familiariser avec le système de santé québécois et aux termes utilisés spécifiquement dans la province. « Nous avons différentes appellations, par exemple, nous appelons "sparadra" un diachylon », indique M^{me} Belal.

« Un cœur ou une rate, ça ne change pas. L'anatomie reste la même, c'est le système de santé qui peut varier », enchaîne-t-elle.

« Chez moi, le patient ou une personne qui l'accompagne doit passer à la caisse pour honorer les frais de bases. Ici, il y a l'assurance. Les démarches ne sont pas les mêmes », cite en exemple M. Alowanou.

Polyglotte

Au Bénin, John Alowanou a été habitué aux différents dialectes parlés dans son pays. Avec comme langue de travail le français, il arrivait à communiquer avec ses collègues sans problème. « La réalité ici avec les diversités culturelles tant dans les cours que dans les milieux de soins se rapproche de ce que j'ai connu. Je suis habitué à cette gymnastique », souligne-t-il.

Les professionnels en soins remarquent que la langue constitue la principale barrière pour les patients qui ne parlent pas français. Leur propre expérience d'intégration dans la province permet de créer des liens plus facilement avec cette clientèle dans les établissements de soins.

Il faut savoir que l'Office québécois de la langue française (OQLF) ne permet pas à l'Ordre de délivrer

un permis aux candidats qui n'ont pas une connaissance appropriée de la langue française à l'exercice de leur profession. Ainsi, un permis temporaire est délivré suite à la réussite de l'examen professionnel. La candidate ayant reçu son permis par la voie des équivalences aura alors jusqu'à quatre ans pour se conformer aux exigences de l'OQLF pour se voir délivrer un permis permanent, sans quoi son dossier sera fermé.

Un rôle essentiel

Dans l'exercice de leur profession, ces professionnels en soins sont fiers du rôle important qu'ils jouent dans les équipes de soins. Selon eux, la relation de confiance avec le patient est indispensable pour offrir des soins sécuritaires et de qualité.

« Je suis content de pratiquer ce métier, puisque je touche davantage aux soins comme infirmier auxiliaire dans mon milieu de travail, indique John Alowanou qui exerce en CHSLD. Tout se joue au premier contact, si l'on ne détecte pas quelque chose, ça peut affecter toute la chaîne. Nous sommes les yeux et les oreilles, notre place est importante et nous devons la prendre! »

Quelques années après avoir été sur les bancs d'école, Lydia Belal continue de pratiquer, en plus d'enseigner à son tour à la relève.

« L'école est une vraie ruche d'abeilles, compare l'enseignante d'origine algérienne. Les élèves sont curieux et mon rôle est de les orienter dans leur parcours. J'ai la chance d'avoir l'opportunité de contribuer à l'avancement de la profession et j'en suis très redevable! »

« Pour moi, mon rôle est essentiel pour participer avec l'équipe de soins au bien-être du patient, poursuit-elle. Je suis née le 5 mai, la même date que la Journée des infirmières et infirmiers auxiliaires, j'étais faite pour ça! » ♦

TABLEAUX 2017-2018

Décisions concernant la délivrance des permis

	Demandes de permis reçues	Demandes de permis accordées
Québec	1 245	1 245
Équivalence de diplôme	-	-
Canada	11	11
Hors Canada	-	-
Équivalence de formation	168	168
Canada	17	17
Hors Canada	151	151
Permis régulier délivré suite à des permis temporaires	41	41

Décisions concernant les demandes d'équivalence de formation

	Demandes d'équivalence reçues	Demandes d'équivalence accordées	Demandes d'équivalence refusées
1 Québec	24	21	3
2 Ontario	2	1	1
3 Provinces de l'Atlantique	1	-	1
4 Provinces de l'Ouest et les Territoires	-	-	-
TOTAL (hors du Québec, mais au Canada)	27	22	5
5 France	9	6	3
6 Dans le reste de l'Union européenne	6	4	2
7 États-Unis	-	-	-
8 Dans le reste du monde	298	278	20
TOTAL (hors du Canada)	313	288	25

Le processus de reconnaissance d'équivalence pour l'exercice de la profession d'infirmière et infirmier auxiliaire¹

- 1- Ouverture du dossier en ligne et validation des documents
 - Remplir le formulaire en ligne et rassembler les documents pour le portfolio.
- 2.1- Évaluation diagnostique pour les candidates concernées
 - La consultation du profil régulièrement permet de connaître l'état de la demande.
- 2.2- Analyse par le comité d'étude qui émet une recommandation
- 3- Décision du comité exécutif
- 4- Obligation de suivre un cours (formation initiale ou d'appoint) ou de réussir un examen ou un stage
- 5- Examen professionnel
- 6- Délivrance du permis
 - L'Office québécois de la langue française (OQLF) exige une connaissance appropriée de la langue française à l'exercice de la profession, selon l'article 35 de la *Charte de la langue française*.
 - Le permis temporaire est délivré aux candidates à la profession ayant réussi l'examen professionnel. Le premier est valide pour une période d'au plus un an, et n'est renouvelable que trois fois, si la personne respecte les conditions émises par l'OQLF.
 - Le permis permanent est ensuite délivré si l'examen à l'OQLF est réussi. Le paiement de la cotisation et l'inscription au Tableau de l'Ordre s'en suivent.
 - À défaut de réussir l'examen à l'OQLF, le dossier à l'OIIAQ est fermé.

Les membres doivent également se conformer au *Règlement de la formation continue obligatoire*, qui demande aux infirmières et infirmiers auxiliaires de compléter dix heures de formation tous les deux ans.

Pour répondre à toutes questions concernant l'admission par équivalence ou les types de permis :
514 282-9511 poste 240 / 1 800 283-9511
equivalence@oiiq.org

¹ Ces étapes peuvent varier en fonction du dossier de chaque candidat.



L'infirmière auxiliaire **Guylaine Baillargeon** et un donneur de sang par aphérèse au Centre des donneurs de sang Globule de Québec - Quartier Lebourgneuf

HÉMA-QUÉBEC UN MILIEU PROFESSIONNEL STIMULANT

Héma-Québec a intégré les infirmières auxiliaires dans ses équipes de collecte de sang en 2013. Elles sont de plus en plus nombreuses à exercer leur profession dans ce milieu qu'elles estiment privilégié.



PAR **SUZANNE BLANCHET**
Rédactrice agrée

Après avoir été infirmière auxiliaire à l'Hôpital Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal pendant dix ans, puis trois ans dans un CHSLD de Québec, Guylaine Baillargeon devient assistante technique de collecte à Héma-Québec en 2001. Une douzaine d'années plus tard, lorsqu'elle apprend que des infirmières auxiliaires y seront embauchées pour la première fois, elle décide de s'inscrire dans un centre de formation professionnelle afin d'actualiser ses connaissances. En 2015, elle réintègre la profession. « Pendant des années, j'avais regardé les infirmières faire des ponctions veineuses et je les enviais tellement! Je savais que je pourrais en faire moi aussi, en redevenant infirmière auxiliaire. »

Isabelle Rabusseau, directrice des services infirmiers à Héma-Québec, soutient qu'il a fallu à son employée une bonne dose de détermination pour changer de titre. « C'est vrai, mais d'un point de vue professionnel, ça en valait la peine, dit Guylaine Baillargeon. Je ne regrette pas mon choix, je suis vraiment comblée! »

« Celles qui aiment faire des ponctions veineuses sont gâtées ici », renchérit M^{me} Rabusseau. Elle précise toutefois que les ponctions veineuses liées au don de sang total ainsi que de plasma et de plaquettes par aphérèse sont très différentes de celles liées aux prélèvements sanguins. « Ce n'est pas la même technique. L'aiguille est plus grosse et elle reste en place beaucoup

plus longtemps. Ça demande une dextérité particulière.» Héma-Québec tient compte de cette particularité dans la formation offerte en début d'emploi, ce qui explique que les infirmières auxiliaires peuvent accéder à un poste dès qu'elles obtiennent leur diplôme et sont inscrites au tableau de leur ordre professionnel.

Guylaine Baillargeon apprécie la relation qu'elle entretient avec les donneurs. « Ces personnes viennent ici non pas parce qu'elles sont malades, mais parce qu'elles veulent contribuer à sauver des vies. À force de les revoir, nous apprenons à les connaître et avons avec elles des conversations intéressantes. » C'est particulièrement vrai pour les donneurs par aphaérèse, étant donné que ces personnes reviennent souvent et que l'intervention dure chaque fois de 30 à 75 minutes.

L'infirmière auxiliaire apprécie également le fait de pouvoir voyager. En effet, celles qui sont rattachées à Québec couvrent tout l'est de la province, jusqu'à Sept-Îles; depuis Montréal, elles se déplacent jusqu'aux frontières de l'Ontario. « Ça répond très bien aux aspirations des personnes qui aiment travailler dans des environnements variés, souligne Isabelle Rabusseau. Par exemple, on peut partir pour le lac Saint-Jean et faire des collectes dans trois villes différentes la même semaine. »

Globule et Plasmavie

Les infirmières auxiliaires ne sont pas uniquement affectées aux collectes mobiles. Elles peuvent aussi travailler dans les centres des donneurs de sang Globule – deux à Québec, trois dans la région montréalaise – et les salons des donneurs de plasma Plasmavie, situés à Trois-Rivières, Saguenay, Sherbrooke et Gatineau. Elles reçoivent les donneurs en entrevue, prennent leurs signes vitaux, notent leur taux d'hémoglobine et les acceptent ou les refusent en

se fondant sur les critères en vigueur à Héma-Québec. Elles passent ensuite à l'étape du prélèvement, selon le type de don prévu.

Le don de sang total est relativement simple : il s'agit de piquer le donneur, et le sang est recueilli par gravité dans une poche pendant environ dix minutes. Les dons par aphaérèse, effectués dans les centres Globule et les salons Plasmavie, durent plus longtemps, car ils exigent l'utilisation d'appareils de pointe et le recours à des procédures particulières. « C'est vraiment très stimulant et diversifié comme travail », affirme Guylaine Baillargeon.

« Durant le don de sang, les donneurs demeurent sous l'attention du personnel de collecte, qui doit s'assurer qu'ils n'ont pas d'effets indésirables, indique Isabelle Rabusseau. Si c'est le cas, les traitements issus des procédures élaborées par les médecins d'Héma-Québec et approuvées par Santé Canada doivent être appliqués. Nous sommes un milieu réglementé de la même façon que le sont les compagnies pharmaceutiques, à la différence que nous travaillons avec des êtres humains. Tout est structuré, il n'y a aucune place pour l'interprétation. »

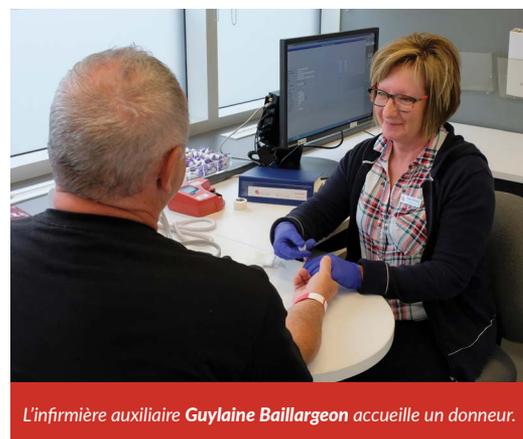
Héma-Québec est en recrutement principalement au printemps, mais des postes sont à pourvoir durant toute l'année, selon les besoins liés aux activités de collectes, vacances, congés de maternité, départs à la retraite, etc. Les infirmières auxiliaires peuvent consulter en tout temps le site www.hema-quebec.qc.ca et poser leur candidature lorsqu'un poste d'agente au don de sang/infirmière auxiliaire est affiché. En avril 2018, elles composaient 29 % du personnel infirmier : 12 exerçaient leur profession à Québec, 23 à Montréal, soit dans un centre Globule, soit dans les collectes mobiles, et 35 étaient affectées dans l'un ou l'autre des quatre salons Plasmavie. ♦



L'infirmière auxiliaire **Méliissa Bernier** et un donneur de sang par aphaérèse



Isabelle Rabusseau



L'infirmière auxiliaire **Guylaine Baillargeon** accueille un donneur.



NOUVEAU

UNE PREMIÈRE SUR LE WEB

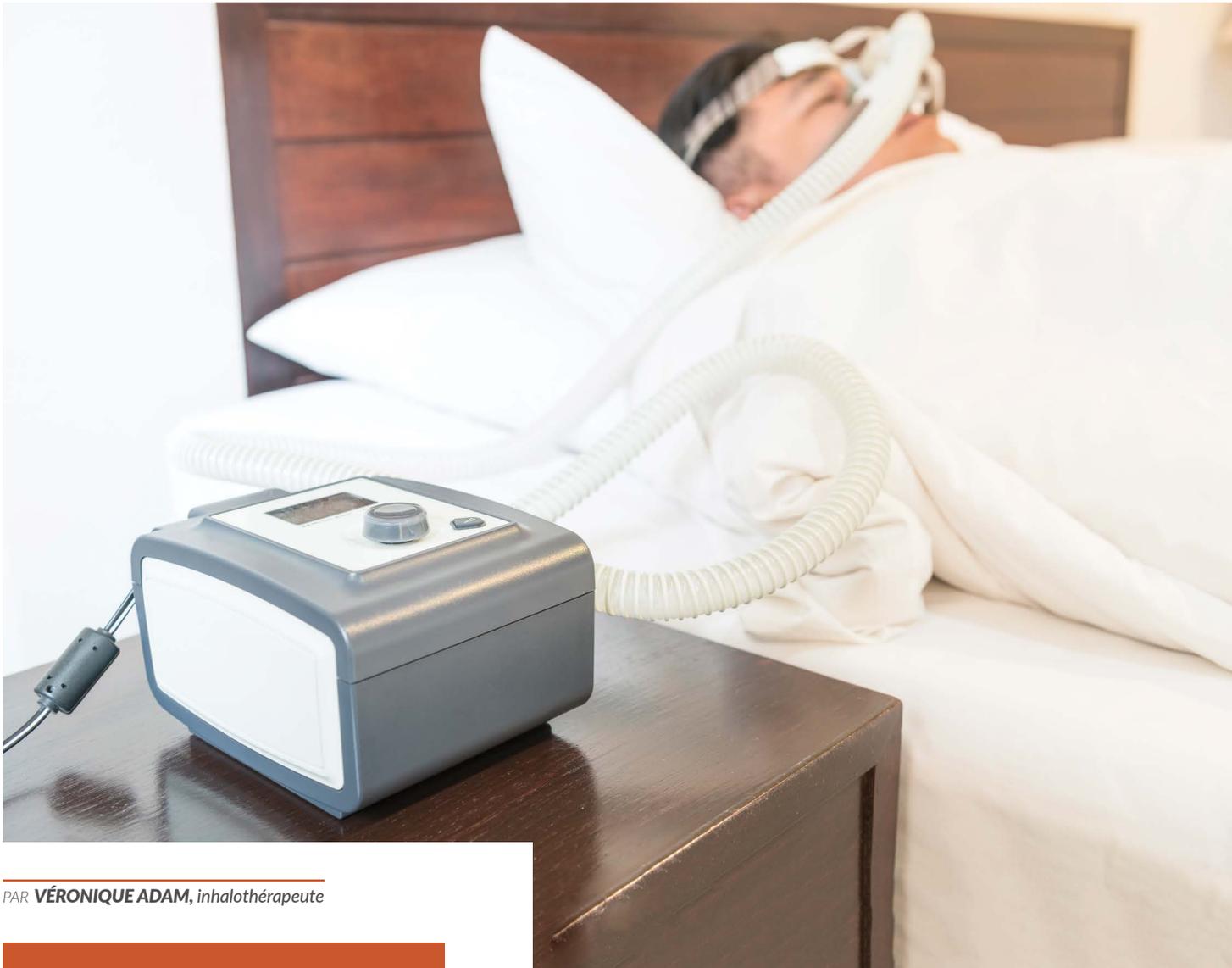
LE PROFIL DES COMPÉTENCES DE L'INFIRMIÈRE ET DE L'INFIRMIER AUXILIAIRE EN MODE ÉLECTRONIQUE !

L'été dernier, le Service de l'inspection professionnelle a lancé le nouveau *Profil des compétences de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaire*, qui a remplacé *Les indicateurs de la compétence*. Pour la première fois, cet outil de référence a été conçu en version Web. Il pourra ainsi être mis à jour en temps réel et accessible où que vous soyez.

Rendez-vous au oiaq.org pour plus de détails !



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec



PAR **VÉRONIQUE ADAM**, inhalothérapeute

EN PRIMEUR, EN PRÉVISION DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DE L'HIVER 2019!

Lisez attentivement cet article que vous propose le Service du développement professionnel de l'OIIAQ, puis mesurez l'acquisition de vos nouvelles connaissances en répondant au questionnaire sur le site web oiiq.org, Portail de développement professionnel.

Les infirmières auxiliaires qui répondront au questionnaire se verront reconnaître **une heure de formation continue**.

Des frais de 25 \$ taxes en sus devront être acquittés en ligne. Les questionnaires et les chèques reçus par la poste seront refusés.

LES TROUBLES DU SOMMEIL... **CPAP OU BiPAP ?**

La reconnaissance des manifestations des troubles respiratoires du sommeil est un travail multidisciplinaire et l'infirmière auxiliaire joue un rôle essentiel dans la transmission de l'information relative à l'état de la personne afin d'assurer un suivi. Plus les divers professionnels de la santé seront informés adéquatement pour reconnaître les manifestations liées à ces troubles, plus la population recevra des soins appropriés qui permettront d'améliorer sa qualité de vie et voir même diminuer le risque de mortalité.

Depuis les dernières années, les troubles du sommeil sont de plus en plus diagnostiqués au Québec.

Plusieurs publications démontrent une prévalence des maladies affectant le sommeil, ainsi que l'impact de ces troubles sur la santé des gens et leur qualité de vie.

L'apnée obstructive du sommeil, communément appelé l'apnée du sommeil, est le trouble du sommeil le plus connu. Vous en avez sans doute entendu parler dans votre milieu de travail, dans les médias ou encore par un ami ou de la parenté affectés par ce trouble du sommeil. On estime sa prévalence à environ 5 % de la population générale. L'apnée du sommeil se définit comme « un trouble du sommeil causé par des obstructions de courte durée des voies respiratoires supérieures entraînant un arrêt transitoire de la respiration (apnée) ou une réduction significative du signal respiratoire (hypopnée) durant le sommeil, pouvant provoquer un microéveil ou une désaturation associés à un effort respiratoire et la présence fréquente de ronflements »¹.

Prédisposition à l'apnée du sommeil

Ce trouble du sommeil touche les adultes et les enfants de tous âges. Certaines conditions peuvent augmenter l'incidence de l'apnée du sommeil telles que l'obésité, l'hypertension artérielle, le diabète, les maladies cardiovasculaires, certaines maladies neurologiques et la micrognathie (reculement de la mâchoire).

Conséquences possibles de l'apnée du sommeil si non traitée

Environ 350 000 personnes ignoraient souffrir d'apnée du sommeil en 2014 au Québec. Cela entraîne des risques élevés pour la santé de ces personnes, en plus d'avoir un impact socio-économique non négligeable². Il est démontré que l'apnée du sommeil non traitée augmente le risque d'hypertension artérielle, d'accident vasculaire cérébral, de maladies cardiovasculaires, d'insuffisance cardiaque, de diabète, de néoplasie ainsi que de dépression. L'apnée du sommeil non diagnostiquée peut rendre la personne inapte à travailler et augmenter ses risques d'avoir un accident de la route, puisque son sommeil est non réparateur.

Mise en situation

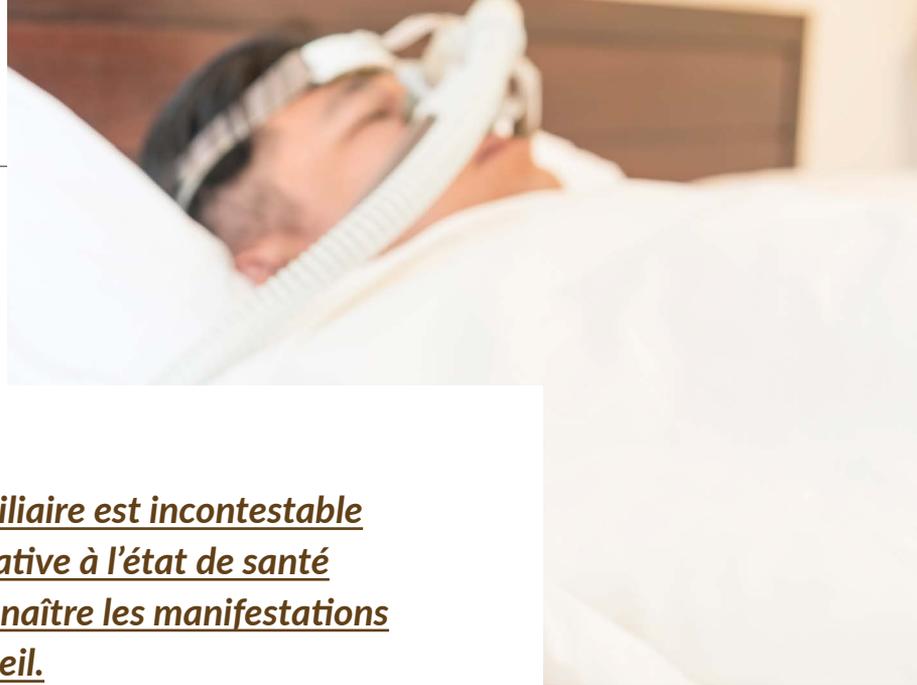
Vous travaillez dans une unité de médecine de nuit et un nouveau patient, Monsieur T, a été admis. Lors de votre tournée, vous remarquez qu'il ronfle excessivement, et qu'il semble même parfois faire des pauses respiratoires. Le matin venu, vous demandez au patient s'il a bien dormi. Monsieur T vous mentionne qu'il a mal à la tête et qu'il a fait des cauchemars au courant de la nuit. Monsieur T mentionne qu'il s'endort un peu partout durant la journée, même au volant de sa voiture et qu'il prend beaucoup d'acétaminophène pour soulager ses maux de tête depuis des mois. Son médecin lui a prescrit des antidépresseurs parce qu'il se sent déprimé et sans énergie. Vous notez vos observations et l'information recueillie auprès du patient à son dossier et en avisez l'infirmière ou le médecin.

Puisque l'infirmière auxiliaire se doit d'être à l'affût des indices de situations anormales, en transmettant vos observations, vous pourrez peut-être permettre à Monsieur T d'avoir un suivi approprié, axé sur ses symptômes de somnolence diurne et de recevoir le traitement adéquat.

Il est démontré que l'apnée du sommeil non traitée augmente le risque d'hypertension artérielle, d'accident vasculaire cérébral, de maladies cardiovasculaires, d'insuffisance cardiaque, de diabète, de néoplasie ainsi que de dépression.

¹ *Apnée obstructive du sommeil et autres troubles respiratoires du sommeil, mars 2014, OPIQ+Collège des médecins.*

² *Apnée obstructive du sommeil et autres troubles respiratoires du sommeil, mars 2014, OPIQ+Collège des médecins.*



La contribution de l'infirmière auxiliaire est incontestable pour transmettre l'information relative à l'état de santé de la personne et permet de reconnaître les manifestations de troubles respiratoires du sommeil.

Comment se traite l'apnée obstructive du sommeil

Le traitement le plus souvent utilisé pour corriger l'apnée obstructive du sommeil est un appareil de type CPAP (Continuous Positive Airway Pressure), aussi appelé Pression Positive Continue (PPC). Pour empêcher le phénomène obstructif, le CPAP pousse une pression continue. La pression positive nécessaire pour permettre aux voies aériennes de demeurer ouvertes est différente pour chaque patient. De ce fait, il est nécessaire de recevoir une prescription médicale d'un médecin spécialisé en sommeil pour débiter une thérapie.

Les appareils ne sont pas tous pareils

Avez-vous déjà côtoyé un patient qui avait un appareil semblable à un CPAP à son chevet, mais qui n'était pas vraiment un CPAP ? Cet appareil devait être utilisé durant la nuit et même parfois le jour ? En effet, c'est un appareil de type bi-niveau aussi souvent appelé BiPAP® (Bilevel Positive Airway Pressure).

Malgré une phonétique similaire, ces deux appareils ont leurs propres fonctions pour corriger des troubles du sommeil distincts qui s'adressent à des clientèles différentes.

Un appareil de type bi-niveau permet de pousser une pression inspiratoire, expiratoire et d'ajuster une fréquence respiratoire de réserve. Le BiPAP permet de donner une assistance ventilatoire à des personnes présentant diverses problématiques reliées à différentes pathologies.

Bien que le bi-niveau soit parfois utilisé dans des cas d'apnée du sommeil plus complexes, il traite les troubles du sommeil causé par des apnées autres qu'obstructives. Il est surtout utilisé pour corriger l'hypoventilation du sommeil, qui peut être due à des pathologies qui causent une rigidité thoracique, une faiblesse musculaire, une difformité craniofaciale ou encore, certaines maladies pulmonaires ou autres diagnostics. En traitant l'hypoventilation du sommeil, le bi-niveau peut prévenir un état appelé hypoventilation alvéolaire chronique.

Qu'est-ce que l'hypoventilation alvéolaire chronique ?

Les personnes qui nécessitent une assistance ventilatoire par un appareil bi-niveau présenteront plusieurs symptômes très similaires à ceux ressentis avec l'apnée du sommeil. On retrouve notamment la fatigue, des céphalées matinales, des difficultés de concentration, la perte d'appétit, la dyspnée, l'impatience et même parfois de la confusion. Ces symptômes sont causés par une ventilation insuffisante, une mauvaise qualité du sommeil et l'augmentation du niveau de gaz carbonique (CO₂) dans le sang. Non traitée, l'hypoventilation lors du sommeil causera éventuellement une augmentation du niveau de CO₂ diurne et conduira à l'hypoventilation alvéolaire chronique.

Les différentes pathologies causant l'hypoventilation alvéolaire chronique ont des mécanismes différents qui provoquent une ventilation inadéquate durant la nuit et parfois durant le jour. À ce moment, la ventilation par bi-niveau devient vitale pour ces patients.

Mise en situation

Madame B, atteinte de la sclérose latérale amyotrophique (SLA), a été admise à votre unité de soin parce qu'elle a de la difficulté à se nourrir et à tousser pour dégager ses sécrétions. À l'heure du coucher, elle vous demande de lui installer deux oreillers parce qu'elle dit ne pas être capable de se coucher sur le dos; elle a de la difficulté à respirer dans cette position. Durant son sommeil, Madame B ne ronfle pas, mais a une faible amplitude respiratoire et semble parfois prendre de petites respirations rapides. Que se passe-t-il?

Madame B présente une faiblesse de ses muscles respiratoires, qui est amplifiée lorsqu'elle est couchée sur le dos. Un appareil de type CPAP qui pousse uniquement une pression continue n'aidera pas Madame B. Elle a besoin d'un appareil qui l'aidera à augmenter la quantité d'air inspiré, d'une fréquence respiratoire de base lui assurant un rythme respiratoire et d'une pression expiratoire pour lui permettre de garder ces voies aériennes ouvertes.

Madame B est de retour à son domicile. Elle utilise son bi-niveau toutes les nuits et même durant l'après-midi, sinon elle est se dit plus fatiguée et présente de la dyspnée. Avec son appareil bi-niveau, elle est confortable et même capable de parler avec sa famille lorsqu'elle l'utilise durant le jour avec un masque nasal.

Quelque mois plus tard, Madame B utilise son appareil bi-niveau 24 heures par jour. Cela signifie qu'elle n'a plus d'autonomie respiratoire. Elle ne respire plus ou pas suffisamment sans l'aide de son appareil. Elle utilise un masque nasal durant le jour et un masque facial durant la nuit. Que se passe-t-il?

La SLA est une maladie neuromusculaire dégénérative qui évolue rapidement, se traduisant par une perte importante jusqu'à totale de l'utilisation des différents muscles du corps. Les muscles respiratoires de Madame B ne fonctionnent plus suffisamment pour lui permettre de respirer seule. À ce stade, la ventilation via le bi-niveau est essentielle à sa survie.

Actuellement au Québec, plusieurs patients vivent avec un support ventilatoire de ce type et évitent ainsi d'avoir recours à une trachéostomie qui demande des soins plus complexes.

Le rôle essentiel de l'infirmière auxiliaire

La contribution de l'infirmière auxiliaire est incontestable pour transmettre l'information relative à l'état de santé de la personne et permet de reconnaître les manifestations de troubles respiratoires du sommeil.

Cet article de formation donne un avant-goût aux présentations de l'auteure Véronique Adam qui se tiendront l'hiver prochain, dans le cadre des Conférences régionales en 2019. C'est un rendez-vous! ♦

Remerciements

Nous tenons à remercier la collaboration de D^{re} Marta Kaminska, pneumologue et directrice médicale de la clientèle adulte du PNAVD-CUSM pour cet article.

Présentation du PNAVD et biographie de l'auteure

Le Programme National d'assistance ventilatoire à domicile (PNAVD) offre des services aux personnes nécessitant de l'assistance ventilatoire à domicile. Affilié au Centre Universitaire de santé McGill (CUSM), il offre une gamme de services très spécialisés à une clientèle adulte et pédiatrique.

L'inhalothérapeute Véronique Adam y occupe le poste de responsable formation et développement et participe à des études de recherche, à la gestion de la qualité des services cliniques et au développement des services PNAVD. Elle est aussi vice-présidente du Canadian Respiratory Therapy Home Ventilation Network qui est un comité du CSRT (Canadian Society Respiratory Therapist) offrant un forum aux inhalothérapeutes pratiquant l'assistance ventilatoire à domicile pour partager leurs connaissances et promouvoir les meilleures pratiques à travers le Canada.



À METTRE À VOTRE AGENDA

› Journées de formation

30 AVRIL
2019

Hôtel Plaza à Québec

02 MAI
2019

Plaza Centre-Ville à Montréal

20 JUIN
2019

Sheraton à Saint-Hyacinthe

› Symposium en santé

21 JUIN
2019

Sheraton à Saint-Hyacinthe

› Congrès

20|21 JUIN
2019

Jumelez une journée de formation et le symposium et profitez du souper-spectacle!

› Conférences régionales

AUTOMNE 2018

L'infirmière auxiliaire
et les soins de plaies

HIVER 2019

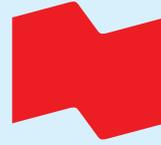
L'assistance ventilatoire
non invasive, c'est vital!



Réservez **dès maintenant** votre place au **oiiq.org**



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec



**BANQUE
NATIONALE**

Réalisons vos idées^{MC}

**On s'occupe
de vos finances.**

**On vous laisse
le soin des
patients.**



**Économisez jusqu'à 1 035 \$*
annuellement.**

Adhérez à l'offre exclusive
pour les **infirmier(ère)s et infirmier(ère)s auxiliaires.**

bnc.ca/infirmier

* Sous réserve d'approbation de crédit de la Banque Nationale. L'offre constitue un avantage conféré aux détenteurs d'une carte de crédit Platine, *World Mastercard*^{MD} ou *World Elite*^{MD} *Mastercard*^{MD} de la Banque Nationale. L'économie annuelle potentielle de 1 036 \$ est une illustration de ce qui peut être obtenu par un détenteur de l'offre. Elle est basée sur le profil type d'un détenteur de l'offre qui détient ce qui suit: un forfait bancaire équivalent au forfait Le Total^{MD}; une carte de crédit *World Elite Mastercard*; une marge hypothécaire Tout-En-Un Banque Nationale^{MD} avec un solde annuel courant de 150 000 \$; une marge de crédit personnelle avec un solde annuel courant de 25 000 \$, le tout avec une bonne cote de crédit auprès des bureaux de crédit. L'économie a été calculée de la manière suivante: absence de frais mensuels liés aux transactions incluses dans le forfait Le Total (économie annuelle de 311 \$), plus un rabais annuel de 0,25% sur le taux de la marge Tout-En-Un (économie annuelle de 375 \$), plus un rabais annuel de 2,00% sur le taux de la marge personnelle (économie annuelle de 500 \$), moins le montant des frais annuels liés à la carte de crédit *World Elite Mastercard* pour un an. Ces rabais représentent la différence entre ce que pourrait avoir un client ne faisant pas partie de l'offre, et un client qui en fait partie. Certaines conditions d'admissibilité s'appliquent, pour plus de détails, visitez bnc.ca/infirmier. Il se peut que l'économie potentielle ne représente pas l'économie nette que vous obtiendrez, puisqu'elle varie selon votre situation financière. ^{MC} RÉALISONS VOS IDÉES est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada. ^{MD} MASTERCARD, WORLD MASTERCARD et WORLD ELITE sont des marques de commerce déposées de Mastercard International Incorporated, employées sous licence par la Banque Nationale du Canada. ^{MD} LE TOTAL et TOUT-EN-UN BANQUE NATIONALE sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada. © 2018 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés.